

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099831019295905

2^{ème} AVIS DE PRESELECTION

Concours National Restreint de la maitrise d'œuvre N°56/2026

Monsieur le ministre représenté par monsieur Le Directeur Des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours restreint N°56/2026

Relatif à la maitrise d'œuvre

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1000/3000 LVV+HPC 39+2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

paru aux quotidiens en langue étrangère « MEDIA EXPERT » le 08/06/2026, que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

N° plis	LES BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES pour la 2 Emme phase
01	GROUPEMENT GTB DESIGN BET TALIA DJAMEL chef de file
02	GROUPEMENT ARCHITECTURAL CONCEPT MODERNE PLUS (Chef de fil BET MEHMOUDI RADOUANE)
03	GROUPEMENT BATU BET MEROUFEL DJILALI chef de file
04	BET ACTED REMACI TOUATI
05	BET MORDJANE MALIK SCEAU ROYAL
06	BET MEKHNACHE MASSINISSA
07	GROUPEMENT BENAA BET MAARADJI FATIMA ZOHRA chef de file
08	BET CHAOUCHE AHMED
09	GROUPEMENT LATROCHE BELKACEM et SAIM HADDACHE AEK et KRIM MOHAMED – BET LATROCHE BELKACEM chef de file
10	BET EPE SPA ENRI OUEST
11	GROUPEMENT BEG DECO BET BOUABDESSLEM LOTFI Chef de file
12	GROUPEMENT TASSMIM BET ADNANI ISMA chef de file
13	GROUPEMENT NB ORAN DESIGN – BET NASRAOUI MOHAMED chef de file
14	BET BOUALEM ZOHRA
15	BET BOUNOUA FARID
16	GROUPEMENT GEM BET ABASSI MOUAAD chef de file
17	BET MERRAKCHI NACERA
18	BET BOURAS RIAD
19	GROUPEMENT EL MOUHANDIS –BET ABDI MOHAMED chef de file
20	GROUPEMENT HANDASSATI BET KELKOUL WAFA chef de file
21	BET NAIB KHEIREDDINE
22	GROUPEMENT ABM BET BENDAHA FAYÇAL chef de file
23	GROUPEMENT D and B BET DOUADI ERRABIA chef de file
24	GROUPENT ARCH NOVA BET MERABTI TAKEIDDINE chef de file
25	GROUPEMENT FATHI + REMALI BET FETHI KAMEL chef de file
26	GROUPEMENT ESPA BET DRIEF YOUSSEF chef de file
27	GROUPEMENT MSR BET SEGHIR ABDERRAHMANE chef de file
28	GROUPEMENT ARBEN BET YACOUBI MED HATIM chef de file
29	GROUPEMENT HIGH TECH BET FEKHAR KARIM FAYÇEL chef de file
30	GROUPENT AMS BET ZABAT SOUFIANE chef de file
31	GROUPEMENT 2A EXPERT BET ABDELOUAHED BACHIR chef de file
32	GROUPEMENT DOMUS BET MOKHTAR YUCEF chef de file
33	BET LEMDANI TOUFIK

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique » ou « offre de prestation » ou « offre financière », les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A

Monsieur le Directeur des équipements publics de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
Concours National D'architecture Restreint de la maîtrise d'œuvre N°56/2026

PROJET :

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1000/3000 LVV+HPC 39+2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

CONSISTANCE DES OFFRES :

Seuls Les bureaux d'études présélectionnées dans la première phase (Dossier De Candidature) sont invités à remettre **leurs offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

PIECES GRAPHIQUES sous format A2

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat ech : 1/200 ou 1/500.
- Plan topographique.
- Plan de masse ech : 1 /500.
- Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes ech : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Une présentation du projet sur CD (fichier en PDF).
- L'enveloppe scellée Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, E-mail s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de cinq « 05 » chiffres

N.B : Le Code Choisi Par Le soumissionnaire Contient 5 Chiffres Avec Type De Police « Times New Roman » Taille De La Police 16

B-2-PIECES ECRITES

- Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :
 - Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)
 - L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
 - Un tableau comparatif des surfaces du projet
 - **PV de visite ou déclaration de site selon modèle joint.**

II- OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « **lu et accepté** »
2. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. Protocole d'accord en cas de Groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).
4. **Un mémoire technique justifiant** ce qui suit :
 - a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
 - c) Un registre de commerce électronique pour les bureaux d'études qui disposent d'un registre de commerce

N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contenant pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

III- OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Proposition d'honoraire (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d'œuvre partie fixe et partie variable défini en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
 - ◆ Annexe 01 évaluation des honoraires
 - ◆ Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations, sous peine de rejet de l'offre.

Les plis devront être, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N ° 56 / 2026

**ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU
SITE 1000/3000 LVV+HPC 39+2000 LOGEMENT AZ POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE
MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN
(CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)**

**A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran**

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de **15 jours** cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés.

La date limite de dépôt des offres : **Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de **15 jours**, soit le..... à 12h00

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.
- Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR